



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 09 AVRIL 2024**

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 11

Présents : 8

Nombre de suffrages : 10

Date de convocation  
02/04/2024

Date d'affichage  
**12 AVR. 2024**

publication sous forme  
électronique sur le site :  
[https://saulzais-le-potier.e-  
monsite.com/](https://saulzais-le-potier.e-monsite.com/)  
le

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ACCOLAS Didier, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire.

**Etaient présents :**

M. ACCOLAS Didier, Mme AUDOUSSET Pierrette, Mme CHIROL Nadine, M. DAUMIN Olivier, Mme DURIS Béatrice, M. ESMOINGT Guy, Mme NUYTENS Aline, Mme STOCKER Hélène

**Excusés :** M. CARDONEL Gérard ayant donné pouvoir à M. ACCOLAS Didier  
M. DELAGE Bruno ayant donné pouvoir à Mme CHIROL Nadine  
M. DOLLET Jean-Jacques

A été nommée comme **secrétaire de séance** : Mme DURIS Béatrice

**Numéro interne de l'acte : 2024-04-05a**

**OBJET : Budget assainissement : vote du compte administratif 2023**

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Didier ACCOLAS, Adjoint au Maire ;

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Didier ACCOLAS, Adjoint au Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023, dressé par Monsieur CARDONEL Gérard, Maire,

Après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

***Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité :***

- **DONNE ACTE** de la présentation faite du compte administratif 2023 du budget principal.
- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser.
- **VOTE ET ARRETE** les résultats définitifs du budget communal tels que résumés ci-dessous pour l'exercice 2023 :
  - Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à : 17 178.97 €
  - Les recettes de fonctionnement s'élèvent à : 14 935.17 €
  - Report en section de fonctionnement de l'exercice 2022 en recette de 6 110.97 €

- Les dépenses d'investissement s'élèvent à : 0.00 €
- Les recettes d'investissement s'élèvent à : 15 474.18 €
- Report en section d'investissement de l'exercice 2022 en recettes de 82 997.39 €

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.

P/ Le Maire empêché,  
Le 1<sup>er</sup> Adjoint  
Didier ACCOLAS



La secrétaire de séance  
Béatrice DURIS

